

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 41 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 41

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 janvier 1946

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro
31 janvier 1946

VISAS

Le Gouverneur de la côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis et dépendances: — l'ordonnance n° 45-2122 du 15 septembre 1945 relative à la réorganisation des services chargés de la signalisation maritime aux colonies (Journal officiel de la République française du 16 septembre 1945, page 5817).

Art. 2

Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

J. CHALVET.REPUBLIQUE FRANÇAISE.LIBERTÉ.ÉGALITÉ.FRATERNITÉ.